

Début juillet



Fin septembre
2019

Création d'une « zone de rencontre » et valorisation de l'espace public

SECTEUR

**RUE CENTRALE
IMP. DES BRODEUSES
AV. J. NEMOS**

En lien étroit avec la municipalité, dans le cadre de son action pour la valorisation du centre-bourg, la Communauté de communes de la vallée du Garon lancera dans les prochains jours des travaux de requalification de la rue Centrale et de la placette au débouché de l'avenue J. Nemos.

Ces aménagements visent à favoriser un meilleur partage de l'espace public, plus apaisé et sécurisé, entre ses différents usagers - riverains, piétons, automobilistes... - tout en soulignant la qualité patrimoniale du bâti historique.

VALORISATION ET SÉCURISATION

A la suite des interventions sur les réseaux enterrés (réseaux secs, eaux potable, usées et pluviales), l'opération conduite par la CCVG permettra :

- La mise en place d'une zone de rencontre (priorité piétons, vitesse limitée à 20 km pour les véhicules) rue Centrale ;
- L'aménagement de la placette au débouché de l'avenue J. Nemos ;
- La sécurisation du franchissement piétonnier de l'avenue J. Nemos.

CONTRAINTES DE CHANTIER

Pendant toute la durée des travaux :

- Accès riverains préservé, hors nécessités de chantier.
- Circulation et stationnement automobile interdits.

PLANNING PRÉVISIONNEL

Selon le planning prévisionnel, les travaux démarreront le 8 juillet pour une durée de 12 semaines.

COÛT DES TRAVAUX

Budget : **284 K€ HT.**

Une participation du Département du Rhône est sollicitée.

ALLO CHANTIER

CCVG

04 72 31 94 73

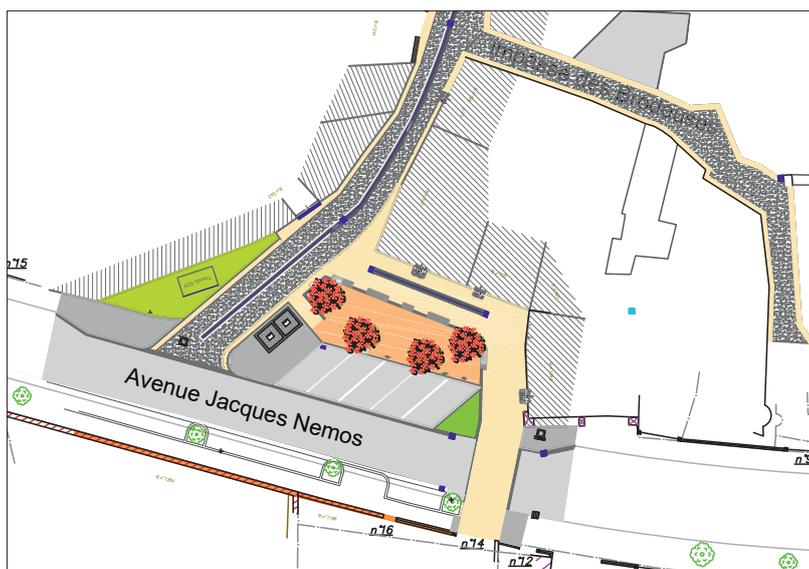
poletechnique@cc-valleedugaron.fr





◀ RUE CENTRALE

- Traitement de la chaussée en béton désactivé ;
- Création d'un caniveau central en galets sciés noirs ;
- Traitement des pieds de façades en galets sciés ;
- Marquage des seuils d'habitation en galets sciés noirs.



▲ PLACETTE ET AVENUE J. NEMOS

- Traitement de la placette en galets sciés et stabilisé ;
- Marquage des pieds de façades et seuils d'habitations en galets sciés ;
- Mise en place de mobiliers urbains (bancs en gabions, conteneurs enterrés) et plantation d'arbres ;
- Création de places de stationnement en épis sur l'avenue ;
- Redimensionnement de l'avenue au droit de la placette pour limiter la vitesse des véhicules ;
- Création d'un passage piéton surélevé pour franchir l'avenue.

Communauté de Communes de la Vallée du Garon

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier - 69 530 Brignais
Tél 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr

